



REUNION DE CODIR

DU MERCREDI 4 novembre 2020

COMITE DEPARTEMENTAL DE
CYCLISME DE LOIRE ATLANTIQUE
MAISON DES SPORTS
44 RUE ROMAIN ROLLAND
BP 90312
44103 NANTES CEDEX 4
Tél / Fax : 02 40 43 51 34
E-mail : cyclisme.44@gmail.com

Compte-rendu DE CODIR DU MERCREDI 4 novembre 2020

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR	FONCTIONS	PRESENTS	EXCUSES
VERGER Didier	Membre élu	X	
VERGER Marie-Mélanie	Membre élu	X	
TANNIER Frédéric	Membre élu	X	
QUIRION Michel	Membre élu	X	
PHELIPPEAU Gilles	Membre élu	X	
CHEVALIER Yves	Membre élu	X	
DEZORME Jean Joël	Membre élu		X
MENET Gildas	Membre élu	X	
GUILLERM Thierry	Membre élu		X
LEMARIE Fabrice	Membre élu		X
DANEL René	Membre élu		X
BERRE Lucien	Membre élu	X	
KNOWLES Marcel	Membre élu	X	
DROUET Claude	Membre élu		X
JOUBERT Anthony	Membre élu	X	
YVIQUEL Joël	Membre élu		X
MENAGER Michel	Membre élu	X	
DUPAS Tyfen	Membre élu	X	X
BARALE Gildas	Membre élu		X
DUMOUTIER Kévin	Membre élu		X
ANDRE Stéphane	Membre coopté		X
BOSSIS Marc	Membre coopté	X	
LEGOUAREGUER Christelle	Membre coopté		X
CHOPART Dimitri	CTD	X	

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du compte rendu de la dernière réunion.
- Informations générales, Point sur la trésorerie (montant stage 2021??), point sur la perception des 0,50€,
- Suivi des activités du CTD, point sur le stage sans vélo,
- Dates des championnats,
- Assemblée Générale départementale, point sur les candidatures, organisation etc...
- Réunion calendrier le 12 décembre 2020 ??
- Questions et informations diverses.

Ouverture de la séance à 19h05

I) - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION.

Pas de remarque sur le compte-rendu.

II) - INFORMATIONS GÉNÉRALES, POINT SUR LA TRÉSORERIE (MONTANT STAGE 2021??), POINT SUR LA PERCEPTION DES 0,50€.

Informations générales : Néant

Point sur la trésorerie :

Redevance pass : pas de retour de Jean Joël

Concernant cette redevance pass, le président avait demandé au comité régional s'il voulait bien se charger de récupérer les sommes dues avec en contrepartie l'avantage de récupérer 10 % des sommes. La réponse a été non .

Autrement le président a également demandé au comité de se renseigner auprès de la FFC pour savoir s'il y avait un moyen de pression pour obliger les clubs à verser les sommes dues.

Voici la réponse :

« Comme suite à la réunion de Bureau de jeudi dernier, j'ai demandé au service juridique fédéral s'il était possible de bloquer les affiliations des clubs qui n'honoraient pas les factures qui leur étaient adressées par le CD 44 au titre des épreuves Pass Cyclisme ou des championnats départementaux piste. Comme je m'y attendais, il m'a confirmé que cela n'était pas possible si le club a réglé le montant de son affiliation et que tous les documents requis ont bien été fournis. Il me demande le PV de l'AG du CD 44 qui a acté la décision. Peux-tu me le faire parvenir ? Merci par avance.

Bien cordialement. »

A la suite de cette réponse, le président a adressé les deux PV demandés.

A ce jour nous attendons une nouvelle information du service juridique de la FFC.

Montant des stages 2021 : En 2020 le montant demandé était de 70€.

Pour l'année 2021, Dimitri Chopart (CTD) souhaite changer de lieu de stage. Il serait sur saint Sébastien. Du fait que le montant par jour et par stagiaire n'est pas tout à fait figé, le montant qui sera demandé aux stagiaires en 2021 n'est pas décidé ce jour.

Il sera décidé lorsque Dimitri Chopart saura le montant exact par jour et par stagiaire en comptant notamment la location de salles, l'hébergement, les repas etc...

III) - SUIVI DES ACTIVITÉS DU CTD, POINT SUR LE STAGE SANS VÉLO.

En Octobre :

-Recherche des lieux pour les stages (sans vélo), sur les trois journées prévues initialement seule la journée du stage à Machecoul a été réalisée la première semaine d'octobre. Les deux autres journées ont été annulées du fait des circonstances sanitaires liées à la COVID.

-Début octobre stage de cyclo-cross sur le site de choisel à Châteaubriant, la où devait se dérouler la manche du challenge régional.

- Encadrement d'un stage 100 % femmes à Cholet pour le compte du team Elles pays de la Loire.
- L'entretien annuel a été assuré par Marcel Knowles, un bilan des deux années passées a été effectué.

Prévisionnel pour le mois de novembre :

- Encadrement de la SEF pour 44heures.
- Inscription a une formation Coach mobilité à vélo, formation organisée par la FFC . Le but étant d'encadrer des personnes souhaitant se déplacer à vélo ou tout simplement apprendre à faire du vélo. Une fois la formation effectuée Dimitri sera inscrit sur une liste et pourra intervenir sur demande auprès d'entreprises ou associations pour assurer des formations dans cette thématique.
- Préparation du diaporama pour l'AG.
- Recherche du lieu de stage pour février (finalisation).
- Préparation des budget pour les activités sportives en 2021.

Interventions à propos des activités en prévision pour le développement du cyclisme pour les années à venir adressées par Dimitri (voir copie jointe)

Marc Bossis :

Marc Bossis souhaite que plus d'actions soient assurées pour le développement de la discipline VTT, il souhaite en parler avec Dimitri. Il évoque le fait que peu d'épreuves sont organisées dans le département par rapport notamment la Vendée et que le nombre de licenciés est en souffrance.

Tous les deux prendront contact pour définir les axes de développement de cette discipline pour les quatre années à venir surtout que comme l'a fait remarquer Frédéric Tannier il faut dès maintenant définir les actions que compte réaliser le comité départemental dans le but de préparer le nouveau pacte de coopération.

Une commission VTT sera à mettre en place lors du prochain mandat.

Gilles Phelippeau :

Gilles intervient pour parler de la DN2 femme dont Dimitri fait état dans ses prévisions de développement dans les deux années à venir pour le cyclisme féminin pour éviter que nos jeunes femmes mutent dans un autre département voir une autre région. Il intervient surtout pour informer que le comité de Vendée a décidé lors d'codir de monter une DN 2femmes départemental alors que dans l'esprit au sein du comité régional cette DN2 devait être montée au niveau régional avec l'appui financier des comités départementaux et des clubs ayant des femmes faisant partie de la DN.

Gilles informe néanmoins qu'à la suite de l'intervention de Patrice Cossard, le fait de monter une DN 2 en Vendée a été arrêté. Il informe également que le coût d'une telle DN reviendrait à 15000€ par année.

A la suite d'un débat nourri lors duquel un team féminin a été évoqué et souhaité par plusieurs élus, le président informe qu'il y a un CODIR régional le 7 novembre et que ce sujet allait être évoqué.

Un bilan de ce qui sera décidé lors de ce CODIR régional sera effectué à l'ensemble des élus.

IV) - DATES DES CHAMPIONNATS.

Voir fichier joint.

Pour le championnat départemental de BMX, Anthony Joubert n'a pas la date.

Le championnat bi départemental piste sera en Vendée.

Concernant le championnat régional VTT, aucun appel à candidature est à effectuer du fait que le VS Clissonnais a déjà postulé auprès du comité régional. Selon Marc Bossis cette candidature a été effectuée avec l'accord des autres clubs du CDC 44. Ce championnat régional sera support du championnat départemental.

Question du président :Mettons nous tous les championnats (épreuves interrégionales)???

Réponse après discussion : Non cependant si un club organisateur le demande ce sera autorisé.

V) [- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE, POINT SUR LES CANDIDATURES, ORGANISATION ETC..](#)

Texte de Pierre de La Villemarqué :

« Compte tenu des mesures décidées par le gouvernement pour la mise en place d'un confinement sévère et en harmonie avec le communiqué de la F.F.C., en date du 31 octobre, il faut acter près de vos clubs que les dates des assemblées générales prévues en novembre et en décembre sont annulées.

Nous vous proposons les dates ci-après, en supposant que les cyclo-cross prévus auront bien lieu : le samedi 2 janvier pour les AG départementales et le samedi 16 janvier pour l'AG régionale.

Si possible ces assemblées sont à prévoir en présentiel. Actuellement la recherche d'une société pouvant assurer une assemblée de type numérique est en cours. Encore faut-il que le décret gouvernemental autorisant le recours à ce type d'assemblée, non prévu dans les statuts, soit prorogé.

Le décalage de la date des assemblées oblige de faire un nouveau appel à candidature pour les postes à pourvoir aux comités directeurs et comme vérificateurs aux comptes. Pour les candidats ayant déjà déposé leur candidature, il faut une confirmation simple.

Après consultation il ressort que nos comités ne respectaient pas la même règle pour les délégués à L'AG Fédérale. Vous devez donc faire un appel à candidature pour le poste de délégué par département. La région en fera de même pour les 6 délégués auxquels elle a le droit »

A la suite de la lecture de ce texte, il a été décidé de prévoir l'AG le 2 janvier. Tout doit être préparé comme si cette AG devait être effectuée en présentiel. Cependant il faut prévoir également une AG en visio, pour les votes il est possible de faire appel à une société spécialisée pour assurer ce type de procédé. A noter que selon des sources de Gilles Phelippeau, le fait de faire appel à une telle société coûtera de 5000 à 10000€.

Candidature: voir fichier joint.

Thierry Guillerm est en attente de l'avis de son nouveau club.

Anthony Joubert (collège général) et Christelle Le Gouaréguer (collège BMX) doivent faire acte de candidature.

Selon Dimitri Chopart, Marion Paumier doit faire acte de candidature.

Marcel Knowles Frédéric Tannier trouvent dommage que les candidats soient dans l'obligation d'avoir l'avis du président de leur club pour se porter candidat.

Pour conclure, le président indique qu'il va y avoir une relance de l'appel à candidature avec une nouvelle date de réception.

Le président voit avec la commune de Louisfert si la salle est disponible pour le 2 janvier.

Concernant les vérificateurs aux comptes, Gilles a posé candidature par courrier adressé ce jour.

Michel Quirion va éventuellement se porter candidat.

VI) [- RÉUNION CALENDRIER LE 12 DÉCEMBRE 2020 ??](#)

En fonction de la situation actuelle, il n'est pas concevable d'effectuer cette réunion de calendrier, elle sera donc annulée.

Il va falloir recenser les litiges et appeler directement les clubs concernés.

Michel Quirion se charge de recenser les litiges.

VII) - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

Marc Bossis :

Pour développer le VTT, Marc propose d'organiser un challenge sur trois épreuves (trial à Clisson, descente à Guémené Penfao et course XCO à Châteaubriant). Il va prendre contact avec Dimitri pour organiser ce challenge.

Question : Marc demande si l'un des élus présents connaît un club qui a des transpondeurs.

Dimitri intervient et indique que le club de Bret Sportif en a.

Marc souhaite que le comité régional en fasse l'acquisition pour les années à venir.

Gildas Menet :

Gildas demande s'il faut maintenir le championnat départemental de cyclo cross du 6 décembre. A noter que le cahier des charges n'a pas été signé du fait de la situation actuelle,

Le président informe que c'est l'organisateur qui décidera.

Marcel Knowles :

Marcel Knowles demande s'il faut reconduire l'abonnement du journal des pays de la Loire.

Réponse du président: Oui car la parution du journal est reconduite pour l'année 2021.

Anthony Joubert :

Anthony s'étonne que le club de Carquefou a dû payer une somme de 21€ liée au droit d'insertion dans le journal des pays de la Loire pour une course qui a été annulée.

Le président :

Le président informe qu'il y aura une réunion de bureau en visio en décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin de la réunion à 20h40